



COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

C o m m i s s i o n

-----

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

AU MILIEU DE 1959

ET LES PERSPECTIVES POUR LE QUATRIEME TRIMESTRE

Septembre 1959

I. L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE  
AU COURS DES DERNIERS MOIS

Depuis le redressement de la conjoncture du début de 1959, l'activité économique dans la Communauté est restée favorablement orientée tout au long du deuxième trimestre et si qu'au cours du troisième, à en juger d'après les données actuellement disponibles.

Le deuxième trimestre a été marqué par un net relèvement du taux de croissance par rapport à l'année précédente. La progression a été la plus accusée dans les pays qui, comme la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas avaient encore enregistré une certaine expansion en 1958; mais la reprise s'est également confirmée en Belgique et au Luxembourg, qui avaient souffert, jusqu'à présent, d'un net recul d'activité. De même, en France, où la récession s'était manifestée plus tardivement, le retournement de la conjoncture constaté au premier trimestre a fait place à une nette reprise de l'expansi

Au cours du troisième trimestre, les facteurs d'expansion se sont vraisemblablement renforcés dans tous les pays de la Communauté, mais leurs répercussions sur le rythme de production pourraient avoir été partiellement compensées par la tendance à l'accentuation des fluctuations saisonnières - les congés annuels jouant, au cours des mois d'été, un rôle de plus en plus important d'année en année.

I. L'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

L'accélération de l'expansion de la production industrielle est particulièrement nette. Alors que, pendant le premier trimestre, l'indice de la production industrielle de la Communauté n'avait dépassé que de 1,8% le niveau de la période correspondante de l'année précédente, au cours du deuxième trimestre, la progression a été de 6,4%. Comme au cours des trimestres précédents, les Pays-Bas, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne, ont enregistré les taux les plus élevés. L'amélioration par rapport au premier trimestre est cependant encore plus marquée dans les autres pays: en Belgique, no-

tamment, où le niveau de la production industrielle, au premier trimestre, avait encore été inférieur de 4,4% à celui du trimestre correspondant de 1958, une croissance de 4,1% a été observée au deuxième trimestre. Une évolution semblable, bien que moins accusée, a également été constatée au Luxembourg.

T A B L E A U 1

Taux de croissance (1)  
de la production industrielle (2)

|                               | Rép. fédérale<br>d'Allemagne | Belgi-<br>que | France | Italie | Luxem-<br>bourg | Pays-<br>Bas | Communauté |
|-------------------------------|------------------------------|---------------|--------|--------|-----------------|--------------|------------|
| 1er trim. 1958                | + 3,2                        | - 5,7         | + 9,1  | + 2,7  | - 3,1           | - 5,4        | + 4,0      |
| 2me trim. 1958                | + 2,2                        | -11,1         | + 7,5  | + 0,5  | - 4,6           | - 2,4        | + 2,2      |
| 3me trim. 1958                | + 3,3                        | - 3,0         | + 3,9  | + 1,3  | - 4,6           | + 1,0        | + 2,2      |
| 4me trim. 1958                | + 3,5                        | - 7,4         | + 0,8  | + 5,2  | - 2,4           | + 4,8        | + 2,5      |
| 1er trim. 1959                | + 2,5                        | - 4,4         | - 1,3  | + 7,4  | - 2,4           | + 8,7        | + 1,8      |
| 2me trim. 1959 <sup>(3)</sup> | + 6,9                        | + 4,1         | + 2,8  | + 8,9  | + 3,0           | +11,1        | + 6,4      |

(1) augmentation de la production par rapport à la période correspondante de l'année précédente

(2) non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabacs

(3) provisoire

Les divergences d'évolution entre les pays membres de la Communauté se sont atténuées en même temps que les disparités des tendances conjoncturelles entre les divers secteurs industriels. Ainsi, la reprise, dans l'U.E.B.L., a correspondu à l'amélioration de l'activité dans l'industrie sidérurgique; pour la Belgique, elle a également été liée à une amélioration dans l'industrie textile et dans l'industrie mécanique et électrique.

La plupart des industries en dépression en 1958, sidérurgie, textile, habillement et cuirs, accusent à présent de nettes améliorations de leur rythme d'activité, à l'exception des mines de charbon, affectées par la concurrence croissante des autres sources d'énergie; le

.../...

rythme d'accroissement des stocks de houille sur le carreau des mines s'est cependant légèrement ralenti par suite des fermetures de puits et de l'accentuation du chômage partiel.

Par contre, les taux élevés de croissance qui avaient été enregistrés dans les industries automobile, électro-technique et du caoutchouc ont plutôt marqué une tendance au fléchissement. Jusqu'à présent, l'activité est restée hésitante dans l'industrie des biens d'équipement, en particulier la construction mécanique. L'extraction et la production de matériaux de construction se développent à un rythme accéléré. Dans les autres industries, le rythme de croissance de l'activité s'est maintenu, voire développé, sous l'influence de la reprise conjoncturelle. Certaines branches, dont l'activité est liée au secteur des services ont bénéficié de l'évolution structurelle de la consommation et des conditions climatiques particulièrement favorables cette année à l'industrie hôtelière et touristique.

Le secteur des services s'est, en effet, également développé de façon sensible. A l'exception des transports, il n'avait d'ailleurs pas été affecté par la récession, car les tendances à long terme recouvraient les tendances conjoncturelles; à présent, même les transports enregistrent une reprise d'activité, en raison de l'accélération générale du rythme de production et de la tendance à la reconstitution des stocks.

Contrairement à l'industrie et aux services, l'agriculture n'a pas joué un rôle déterminant dans l'augmentation de la production, par suite de la sécheresse qui a sévi au cours des mois de juin et juillet.

Sans doute, la production céréalière totale dans la Communauté excédera-t-elle vraisemblablement 50 millions de tonnes, dépassant ainsi les récoltes de l'année précédente. Cet accroissement sera surtout imputable aux céréales fourragères, la production de blé dépassant à peine le niveau de l'année précédente en raison de la sensible diminution des surfaces emblavées.

## T A B L E A U 2

Production de céréales

|                          | Superficie<br>(en milliers d'hectares ) |        |        | Production<br>(en milliers de tonnes) |        |        |
|--------------------------|---|--------|--------|---------------------------------------|--------|--------|
|                          | 53/54/55                                | 1958   | 1959   | 53/54/55                              | 1958   | 1959   |
| Ensemble des<br>céréales | 21.568                                  | 21.728 | 21.712 | 49.516                                | 49.548 | 50.334 |
| dont:                    |   |        |        |                                       |        |        |
| Blé                      | 10.651                                  | 11.108 | 10.730 | 22.725                                | 24.343 | 24.421 |
| Seigle                   | 2.200                                   | 2.124  | 2.019  | 4.926                                 | 4.900  | 4.591  |
| Céréales<br>fourragères  | 8.614                                   | 8.393  | 8.853  | 18.345                                | 20.062 | 21.068 |

## (1) Estimations

Les superficies consacrées aux pommes de terre et aux betteraves ont marqué une légère augmentation, mais la sécheresse a nui à ces deux cultures, ainsi qu'aux récoltes de certains fruits et légumes.

La sécheresse a également entraîné, au cours des derniers mois, un sérieux recul de la production de lait et dans certains pays, notamment en France, un accroissement des abattages de bovins.

II. L'EVOLUTION DE LA DEMANDE

Le redressement de la conjoncture dans la Communauté a tenu beaucoup moins à un accroissement de la consommation des ménages ou des investissements fixes des entreprises qu'à l'expansion des autres éléments de la demande globale, notamment la formation de stocks et la demande extérieure.

En raison de la faible augmentation des revenus, la demande de biens de consommation n'a pas été le facteur décisif de la reprise conjoncturelle.

.../...

Sous l'effet du récent ralentissement conjoncturel, les salaires n'ont marqué, en 1959, que de faibles mouvements de hausse; de nombreuses conventions collectives signées durant l'hiver comportaient des augmentations moindres des taux de salaires et, dans certains cas, des échéances plus éloignées que les conventions précédentes. De ce fait, malgré le niveau élevé des revenus, la progression des revenus des particuliers a été assez limitée.

Cette tendance se maintiendra vraisemblablement encore pendant les mois à venir, un relèvement marqué des taux de salaires ne paraissant devoir se produire qu'ultérieurement, avec l'amélioration progressive de la conjoncture. Déjà cependant, la pénurie de main-d'oeuvre entraîne, dans la République fédérale d'Allemagne, une certaine hausse des salaires effectifs, les entrepreneurs se faisant concurrence sur le marché du travail. Renforçant la position des syndicats dans les négociations à venir, cette pénurie pourrait entraîner au début de 1960 une hausse sensible des taux de salaires conventionnels.

L'épargne des ménages a, d'autre part, continué de s'accroître dans tous les pays membres. Il est même possible que le taux de l'épargne ait encore légèrement augmenté dans l'ensemble de la Communauté. Les dépenses de consommation des ménages ne se sont en tous cas pas accrues plus rapidement que leurs revenus disponibles. C'est du moins ce que laisse supposer l'évolution encore très hésitante des chiffres d'affaires du commerce de détail dans plusieurs pays membres, bien que les dépenses consacrées aux services aient enregistré un accroissement sensible.

Si l'on ne dispose pas encore d'indications précises sur la structure des dépenses de consommation dans les pays membres, les données disponibles permettent cependant de conclure que les dépenses pour les biens de consommation traditionnels ont probablement augmenté. Les ventes au détail sont cependant restées inférieures aux commandes du u

.../...

commerce à l'industrie, dont l'accroissement s'explique par la reconstitution des stocks du négoce.

La demande d'investissements fixes est restée relativement stable, sauf dans le bâtiment qui se trouve en pleine expansion. Pendant longtemps, en effet, l'augmentation des investissements publics n'a permis que de compenser le fléchissement des investissements privés qui se sont montrés peu sensibles aux variations des taux d'intérêt. Le facteur décisif de la reprise des investissements qui se dessine actuellement semble plutôt découler de l'accroissement de la demande, correspondant à la reconstitution des stocks et à l'augmentation des commandes de l'étranger. La demande globale a atteint désormais le niveau auquel les perspectives de profits des entrepreneurs deviennent suffisamment attrayantes pour les inviter à investir. Actuellement, dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, les investissements privés en capital fixe connaissent un nouvel essor; dans les constructions mécaniques, les commandes reçues sont en fort accroissement et la production commence à s'en ressentir. Dans la construction, on enregistre de même une reprise de la demande de bâtiments industriels.

D'une manière générale, la construction a stimulé la conjoncture. En particulier la construction de logements a été favorisée par les conditions climatiques qui ont permis d'avancer la date de la reprise saisonnière. La demande de logements a elle-même été encouragée par les mesures des pouvoirs publics ainsi que par le bas niveau des taux d'intérêt. Dans certains pays membres, et surtout en République fédérale d'Allemagne, l'activité du bâtiment s'est développée au point de provoquer une pénurie de main-d'oeuvre et une hausse des prix dans ce secteur. Entraînant par ailleurs une reprise dans les industries auxiliaires, ce développement a nécessité une embauche de personnel dont les effets ont été ressentis sur l'ensemble du marché du travail, étant donné le manque de réserves de main-d'oeuvre.

Une des causes déterminantes du changement de climat conjoncturel observé en mars a été la tendance à la reconstitution des stocks qui est alors apparue, presque sans transition, à tous les degrés de la transformation et du commerce. Le processus de déstockage s'est

interrompu en février-mars 1959, et l'augmentation des inscriptions de commandes a fait rapidement apparaître que l'on n'était pas seulement en présence d'une adaptation aux besoins courants mais bien d'une reprise du stockage. Ce changement d'attitude des entrepreneurs ne semble pas s'expliquer par des anticipations de hausses de prix des matières premières, ni par l'influence du redressement de la conjoncture aux Etats-Unis, qui s'était affirmé depuis un certain temps déjà, sans engendrer d'optimisme particulier en Europe. Tout au plus, l'accélération de l'expansion à un point suffisant pour susciter de nouvelles craintes d'inflation aux Etats-Unis a-t-elle pu avoir des répercussions psychologiques dans le monde des affaires en Europe. La raison essentielle de la reconstitution des stocks est sans doute que ceux-ci étaient descendus au dessous du minimum technique nécessaire à l'exploitation, de telle sorte qu'une poursuite du mouvement de déstockage n'était plus possible, compte tenu de la stabilité, voire du léger accroissement de la demande finale. Cette tendance a été favorisée, sans aucun doute, par le bas niveau des taux d'intérêt.

L'accroissement de la demande extérieure a constitué une autre cause importante du revirement conjoncturel dans la Communauté. En effet, si au cours de la période antérieure de fléchissement la demande extérieure avait déjà constitué un important élément de soutien de l'activité, la forte augmentation des commandes étrangères, durant ces derniers mois, lui a donné une impulsion nouvelle.

L'amélioration de la conjoncture mondiale a, sans aucun doute, contribué à cet accroissement de la demande étrangère. L'expansion s'est poursuivie aux Etats-Unis. Au second trimestre de 1959, le produit national brut a atteint le taux annuel de 485 milliards de \$, et la production industrielle a dépassé de 20% le niveau de la période correspondante de l'année précédente. Il en est résulté une augmentation sensible des importations: en juin, celles-ci ont été supérieures de près d'un tiers à celles de juin 1958. La grève dans la sidérurgie a, par ailleurs, entraîné un certain renforcement des achats dans la Communauté.



L'activité économique a également marqué une reprise dans d'autres pays industriels, notamment en Grande Bretagne, où la stagnation de la production, qui s'était manifestée au cours des dernières années, a pu être surmontée.

Ce climat général d'expansion dans les pays industriels contribue, sans aucun doute, au développement des exportations de la Communauté et à l'augmentation des commandes étrangères.

En fait, l'accroissement des exportations de la Communauté, qui ressort à 11 % en valeur, au second trimestre, par rapport à la période correspondante de 1958, porte principalement sur le commerce avec les Etats-Unis. Il n'est pas seulement imputable au relèvement de l'activité dans ce pays, mais aussi à l'amélioration de la position concurrentielle de certaines industries européennes. Cette évolution s'était déjà manifestée pendant la récession américaine, au cours de laquelle les importations en provenance des pays de la Communauté avaient continué à s'accroître en dépit de la stagnation de l'ensemble des importations. Dans nombre d'industries dont les produits font l'objet d'échanges d'importance croissante, les progrès de la productivité par rapport à ceux des salaires paraissent, depuis quelques années, avoir été plus marqués en Europe qu'aux Etats-Unis. Cette tendance a contribué au recul des exportations et au déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

### III. LES CONDITIONS DE L'EQUILIBRE

En raison de cette expansion des exportations et du niveau relativement bas des importations, la balance commerciale a enregistré des excédents croissants, abstraction faite des variations saisonnières.

Jusqu'à présent la reconstitution des stocks n'a pas eu de répercussions sensibles sur la valeur des importations. Sans doute le volume des importations s'est-il accru, mais il n'en est pas résulté une hausse correspondante des valeurs, étant donné la faiblesse des

cours des matières premières. Les prix à l'exportation n'ayant pas fléchi dans la même proportion que les prix à l'importation, les termes de l'échange de la Communauté sont restés assez favorables.

Au deuxième trimestre de 1959, un excédent de 141 millions de dollars a été enregistré, contre un déficit de 246 millions de dollars pendant la période correspondante de 1958. Cette évolution est surtout imputable à l'amélioration de la balance commerciale française, qui ne résulte pas seulement de l'expansion de la demande extérieure, mais également des mesures intérieures d'assainissement économique et financier.

La reprise économique dans la Communauté entraînera un accroissement sensible des importations, qui portera vraisemblablement sur les matières premières. Dans certains pays membres, comme la R.F. d'Allemagne et les Pays-Bas, cette tendance peut déjà être décelée. Bien qu'elle ait entraîné, aux Pays-Bas, une légère détérioration de la balance commerciale au cours des tout derniers mois, il n'y a pas lieu de s'attendre, dans l'immédiat, à une telle évolution pour la Communauté dans son ensemble: selon toute probabilité, le développement des exportations en valeur aura au moins la même ampleur que l'accroissement des importations et une détérioration sensible des termes de l'échange ne s'amorcera guère dans un avenir prochain. Les capacités de production et les stocks excédentaires des pays producteurs de matières premières sont importants, et une augmentation très sensible de la demande serait nécessaire pour entraîner un relèvement marqué des cours. Après une période de fermeté au début de l'année, ceux-ci n'ont plus guère augmenté durant les derniers mois, et ont même enregistré un léger recul en juin. Il n'y a pas davantage lieu de s'attendre à une hausse sensible des frets maritimes, en raison de l'importance des tonnages désarmés.

Les échanges à l'intérieur de la Communauté se sont considérablement accrus pendant le deuxième trimestre (16 % en valeur par rapport à la même période de l'année précédente). Cette augmentation résulte

en partie de l'entrée en vigueur effective du marché commun, non tant par les effets mécaniques de l'application des premières mesures de désarmement douanier et contingentaire prévues par le Traité de Rome que par les effets psychologiques qu'elle a exercées, en incitant les entreprises à développer leurs ventes dans les autres pays membres; mais cette augmentation est due principalement à l'amélioration de la conjoncture au sein de la Communauté.

A partir du mois de juillet, l'intégration économique de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne a entraîné, dans le recensement des échanges à l'intérieur de la Communauté, une modification qui se traduira, dans les mois à venir, par une augmentation apparente de la valeur de ces échanges. En effet, ce seront désormais les échanges entre la Sarre et la France et non plus, comme avant juillet, entre la Sarre et la République fédérale, qui seront pris en compte dans les statistiques douanières. Or, les premiers étaient, en 1958, beaucoup plus importants que les seconds: 70 % du commerce sarrois contre 25 %.

Les prix ont fait preuve d'une grande stabilité dans tous les pays membres pendant le deuxième trimestre. Les prix de gros ont été influencés par le niveau relativement bas des prix des matières premières importées et des denrées alimentaires. Les prix de ces dernières, inférieurs à ceux de l'année précédente, par suite des récoltes abondantes et des conditions climatiques favorables du printemps, ont, en effet, constitué un facteur de stabilité du coût de la vie. De même, les prix des produits manufacturés ont été, pendant plusieurs mois, alourdis par l'existence de capacités de production non utilisées et par le renforcement de la concurrence.

Toutefois, vers la fin du deuxième trimestre, le climat des prix semble s'être modifié dans plusieurs pays. D'une part, les prix de différentes denrées alimentaires ont augmenté par suite de la sécheresse qui a sévi dans plusieurs régions. D'autre part, le fort accroissement de la demande, portant notamment sur la reconstitution des stocks, a modifié les prévisions concernant l'évolution

ultérieure des prix. Les tendances à la baisse ont pratiquement disparu. Ce changement est surtout perceptible dans les pays où le niveau de la conjoncture et le rythme de croissance de la demande globale sont les plus élevés.

La reprise conjoncturelle dans les pays de la Communauté n'a pas encore, durant le deuxième trimestre, entraîné de modifications fondamentales dans la situation financière. Par suite de l'accroissement de l'épargne et de l'augmentation des réserves en devises, le marché monétaire et le marché des capitaux sont restés liquides et les taux d'intérêt se sont maintenus à des niveaux relativement peu élevés. L'extension des crédits bancaires à court terme est demeurée étroitement limitée, et les déficits budgétaires ont pu être financés sans difficultés par le recours à ces marchés.

Un changement de climat semble cependant se dessiner également dans le domaine financier: dans plusieurs pays, l'accroissement des réserves de financement a cessé et a même fait place à une certaine réduction sous l'effet de la reconstitution des stocks. La grande liquidité des entreprises s'est en partie résorbée et la demande de crédits à court terme tend à s'accroître. La reprise, déjà perceptible, des investissements fixes, renforcera ces tendances et, - dans la mesure où les banques centrales ne pratiqueront pas une politique libérale du crédit - une augmentation des taux d'intérêt peut être attendue.

En dépit des possibilités assez importantes de transferts internationaux, l'apparition d'une certaine pénurie de capitaux par rapport aux besoins de financement ne se manifesterà pas simultanément, mais successivement dans chaque pays membre, en fonction du niveau de la conjoncture et du rythme des investissements.

Désormais, les économies des pays membres se trouvent toutes dans une phase d'expansion conjoncturelle. Par rapport à la période précédente de ralentissement de l'activité économique, au cours de laquelle la conjoncture n'avait pas toujours suivi la même orientation dans tous les pays membres, une plus grande harmonie est donc à présent réalisée. Il subsiste cependant des différences dans le rythme de l'expansion et dans le niveau de l'activité et de l'emploi ou, en d'autres termes, dans les marges d'une expansion non inflationniste de la demande dans les pays membres.

L'accroissement des réserves de capacités de production et de main-d'oeuvre, qui avait été observé précédemment dans tous les pays membres, a cessé et il se dessine une tendance, différente selon les pays, à la diminution de ces réserves de croissance. Les capacités de production utilisées s'accroissent, et parfois même, le rythme des inscriptions de commandes entraîne des allongements des délais de livraison.

De même, le chômage a reculé dans la plupart des pays membres. Dans la République fédérale d'Allemagne, et aux Pays-Bas, le nombre de chômeurs était, vers le milieu de l'année 1959, sensiblement inférieur à celui de l'année précédente. En Belgique, le niveau correspondant de l'année précédente n'est plus qu'à peine dépassé. En France, le chômage demeure plus important qu'en 1958, mais une tendance au recul s'est dessinée à partir de mars. En Italie, également, le nombre de chômeurs a baissé de façon notable, quoique le chômage structurel demeure élevé. Le chômage partiel a diminué dans la plupart des pays membres et la durée hebdomadaire du travail tend même à s'allonger de nouveau.

Dans la République fédérale d'Allemagne, des tensions sont déjà apparues sur le marché du travail; à la fin de juillet, il n'y avait plus que 215.000 chômeurs pour 340.000 emplois déclarés vacants aux bureaux de placement - emplois qui ne représentent qu'une partie de l'offre effective. Aux Pays-Bas, une évolution analogue se dessine.

En France enfin, où le chômage est peu important par rapport à l'emploi global, le marché du travail pourrait subir à nouveau certaines tensions si la reprise de la conjoncture se poursuit.

Les disparités dans le niveau de l'emploi et la répartition inégale des réserves de croissance pourraient, au cours de l'évolution ultérieure de la reprise conjoncturelle, obliger certains pays membres, qui ne disposent plus guère de réserves de capacités de production et de main-d'oeuvre, à freiner leur expansion pour éviter une montée inflationniste des prix, alors qu'une poursuite et même une accélération de l'expansion est encore souhaitable dans d'autres pays. Une coordination des politiques conjoncturelles des Etats membres devrait donc tendre, dans ses lignes générales, à:

- orienter vers les pays partenaires la demande excédentaire qui pourrait apparaître dans certains pays où l'expansion est la plus accentuée;
- assurer une meilleure répartition et une meilleure utilisation des réserves de main-d'oeuvre disponibles dans l'ensemble de la Communauté;
- utiliser, le cas échéant, les réserves de croissance que constituent les excédents de la balance des paiements de la Communauté à l'égard des pays tiers.

Si des mesures appropriées étaient prises dans ce sens, l'économie de la Communauté dans son ensemble pourrait être assurée d'un taux de croissance réel plus élevé, sans risque de tensions inflationnistes.

Dans le cas contraire en effet, un freinage prématuré et inutile de l'expansion serait imposé par l'apparition d'une inflation, qui, de toute façon, devrait être évitée.

II. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTEA) REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE (1)

L'expansion constatée au printemps dans la République fédérale s'est encore amplifiée pendant les derniers mois. La situation économique se caractérise maintenant par une haute conjoncture s'étendant à presque tous les secteurs.

La phase actuelle de l'évolution économique, qui, sous de nombreux rapports, est comparable à la période d'expansion des années 1954/55, a été pratiquement exempte de tensions, contrairement à l'expérience des années précitées. Si quelques secteurs ont connu des difficultés en raison de pénuries de main-d'oeuvre, l'expansion en cours n'a pas mis en danger, jusqu'à présent, la stabilité des prix.

L'amélioration du climat conjoncturel, au second trimestre, se reflète dans une augmentation de plus de 6% de la production industrielle par rapport à la période correspondante de 1958. Le taux de croissance observé au premier trimestre a ainsi presque doublé. La production des industries extractives a diminué, il est vrai, de 5% pendant le second trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, sous l'effet d'une réduction de l'extraction de charbon et de la fabrication du coke. Mais la production de produits de base a augmenté de 12%, celle des industries de biens d'équipement et de biens de consommation de 6% et celle de produits alimentaires d'environ 2%.

Cet accroissement de la production industrielle est d'autant plus remarquable que des pénuries de main-d'oeuvre se faisaient déjà sentir dans certains secteurs. Mais l'existence de réserves de capacité au début de la nouvelle expansion conjoncturelle, ainsi que l'importance des investissements de rationalisation, ont permis un accroissement considérable de la productivité.

.../...

---

(1) Les chiffres se rapportent à la République fédérale, sans la Sarre.

L'expansion s'est étendue pendant les derniers mois à des branches d'industrie, telles que la sidérurgie, l'industrie textile et l'industrie de la chaussure, qui étaient demeurées en retard pendant le premier trimestre de l'année. La réduction des stocks chez les commerçants et les consommateurs a maintenant fait place, comme il avait été prévu, à une reconstitution des stocks. De plus, dans la sidérurgie, la forte expansion de la demande extérieure a entraîné un accroissement du volume de production qui a été de l'ordre de 8% pendant le second trimestre par rapport à la période correspondante de 1958, alors qu'au cours du premier trimestre une baisse de 13% avait encore été observée.

La production s'est accrue dans les secteurs de biens de consommation durables et de biens d'équipement, à un taux cependant très nettement inférieur à celui des commandes enregistrées.

Dans la construction, l'expansion a été moins vive, les disponibilités limitées de main-d'oeuvre faisant obstacle à une progression plus importante. Le taux d'accroissement annuel, qui avait atteint 30% au premier trimestre en raison de circonstances atmosphériques particulièrement favorables, a encore été de l'ordre de 11% au deuxième trimestre. La fermeté de la demande a entraîné de ce fait une hausse des prix dans le bâtiment. L'activité dans les travaux publics a continué de s'accroître, et une nouvelle expansion commence à se manifester dans le domaine de la construction de bâtiments industriels.

En dépit de la sécheresse qui a sévi dans de nombreuses régions de la République fédérale, les récoltes de céréales, en particulier de céréales non panifiables, sont meilleures que l'an dernier. Toutefois, la production de fruits et de légumes est, pour certaines variétés, moins élevée qu'en 1958. Dans le domaine de la production animale, les abattages et la production laitière ont marqué un léger accroissement pendant le second trimestre.

Au cours des derniers mois, l'offre d'emploi s'est de nouveau accrue dans tous les secteurs de l'économie. Le marché du travail a cependant fait preuve d'une élasticité relativement grande: l'emploi a augmenté de 2% de fin juin 1958 à fin juin 1959. Le nombre de chômeurs



est tombé à 195.000 à la fin d'août, et était inférieur de 150.000 au nombre d'emplois vacants. Le pourcentage du chômage par rapport à la main-d'oeuvre s'est situé ainsi à 1%, soit au niveau le plus bas depuis la fin de la guerre.

Les salaires ont peu varié au cours des derniers mois, en dépit de la demande très active de main-d'oeuvre. L'absence d'importantes revendications, ainsi qu'une nouvelle augmentation de la propension à épargner ont limité l'accroissement de la consommation privée, qui est demeuré relativement faible. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de 3% par rapport à l'an dernier au cours du second trimestre, comme au premier. On observe cependant, contrairement à l'évolution pendant le premier trimestre, un accroissement de la demande de produits textiles et de chaussures. De plus, au début de l'été, le tourisme a pris une part plus importante dans la consommation privée.

Parmi les facteurs dynamiques déterminant l'expansion actuelle, les dépenses d'investissements publics et privés, qui marquent un nouvel et important accroissement au second trimestre, jouent un rôle prépondérant. Outre l'essor remarquable de la construction, il y a lieu de signaler une nouvelle augmentation des dépenses d'équipement. La propension à investir est très élevée dans les secteurs tels que la construction où les pénuries de main-d'oeuvre sont particulièrement aiguës. La forte demande d'équipement pour l'industrie textile montre que, dans ce dernier secteur également, l'amélioration de la conjoncture entraîne une augmentation de la propension à investir.

L'accroissement considérable de la demande extérieure est, lui aussi, l'un des facteurs essentiels de la haute conjoncture actuelle. Par rapport à la période correspondante de l'année précédente, le volume des exportations s'est accru de 15% au cours du second trimestre. L'augmentation du volume des importations (26%) a été encore plus considérable. En valeur cependant, cette différence est beaucoup moins marquée, car l'évolution des termes de l'échange a été en faveur de la République fédérale: le solde excédentaire de la balance commerciale s'est élevé au second trimestre à 1,4 milliard de DM; bien que plus élevé qu'au premier trimestre (1,3 milliard de DM), cet excédent était sensiblement plus bas que celui du second trimestre de 1958 (1,7 milliard de DM).

Les exportations de capitaux avaient été extrêmement élevées pendant le premier trimestre (4,3 milliards de DM), en raison de facteurs particuliers comme le remboursement anticipé de dettes extérieures, le versement d'avances au titre de dépenses militaires et l'accroissement des dépôts bancaires à l'étranger. Elles sont tombées au cours du second trimestre à 1,4 milliard de DM. Toutefois, les réserves d'or et de devises à la Deutsche Bundesbank qui, au cours des trois premiers mois avaient diminué de près de 2.9 milliards de DM se sont encore réduites de 0,4 milliard de DM.

Malgré des tensions sur certains marchés, le niveau des prix est resté, jusqu'à présent, stable dans son ensemble. En raison de la sécheresse, une hausse des prix se fait sentir sur les marchés agricoles pour certains produits importants. De ce fait, l'indice du coût de la vie s'est légèrement accru au cours des derniers mois. Dans le secteur de la construction, la tendance à la hausse qui s'est fait sentir depuis plusieurs années a été renforcée par la haute conjoncture dans le bâtiment. Au contraire, l'évolution des prix des produits industriels est plutôt caractérisée par une tendance à la baisse. Même les branches industrielles qui bénéficiaient depuis longtemps d'une bonne conjoncture disposaient encore au printemps de certaines réserves de capacité de production. Ce n'est que dans les dernières semaines que l'industrie considère que l'utilisation de ses capacités de production est redevenue normale.

La forte croissance des importations a également contrecarré une hausse éventuelle des prix intérieurs. Les prix à l'importation étant en outre orientés vers la baisse. Enfin, l'augmentation des salaires, relativement modérée au cours des derniers mois, n'a pas entraîné d'accroissement des coûts de production pouvant justifier une hausse des prix.

La liquidité de l'économie continue à être relativement élevée. La demande de crédit de l'économie s'est renforcée au premier semestre de 1959 par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Les crédits bancaires aux entreprises et aux particuliers ont augmenté pendant cette période d'environ 5 milliards de DM contre un peu plus de 3 milliards de DM seulement pendant le premier semestre de 1958. Les émis-

sions de valeurs mobilières des entreprises ayant été par ailleurs moins importantes que l'année précédente, les besoins de crédit de l'économie ont été beaucoup plus considérables qu'entre janvier et juin 1958. L'expansion de l'ensemble des crédits bancaires - y compris les crédits aux administrations et l'augmentation du portefeuille de valeurs mobilières - a dépassé d'environ 1,4 milliards de DM l'augmentation des dépôts à terme et des dépôts d'épargne pendant la même période, alors qu'au premier semestre de 1958, elle lui avait été inférieure d'environ 1,2 milliards de DM.

Du fait de l'augmentation du rendement des impôts, les rentrées fiscales ont de loin dépassé les prévisions initiales, ce qui a contribué à l'amélioration de la situation de caisse des Länder. Par contre, le Bund a dû déjà recourir dans une large mesure à des crédits pour faire face au montant élevé des dépenses ordinaires et extraordinaires. Toutefois, les paiements effectués à l'étranger par le Bund ont été supérieurs aux crédits accordés par le système bancaire, si bien qu'il en est résulté un effet restrictif sur les liquidités internes.

+ +  
+

Le climat de haute conjoncture actuellement observé dans la République fédérale d'Allemagne se maintiendra et se renforcera même probablement dans les mois à venir.

La production sera stimulée principalement par les exportations et les investissements. Par rapport au niveau de la période correspondante de l'année précédente, le volume des commandes étrangères enregistrées a augmenté de 20% pendant les six premiers mois de l'année. Cet accroissement a donc été nettement plus élevé que celui des commandes en provenance de l'intérieur, qui se sont cependant accrues d'environ 15%. Il y a donc lieu de s'attendre à ce que l'expansion des exportations aille en s'amplifiant au cours des prochains mois, la conjoncture s'améliorant également de façon sensible dans les autres pays.

Parallèlement à l'évolution de la demande extérieure, la demande intérieure continuera à se développer rapidement.

Il en ira ainsi en particulier dans le domaine du bâtiment. Les autorisations de construire dans le secteur du logement se sont accrues considérablement au cours des derniers mois; de même, les investissements sous forme de construction de bâtiments à usage industriel continueront à se développer au cours des prochains mois.

Il y a lieu de s'attendre également à un accroissement des dépenses d'équipement, non plus seulement sous forme d'investissements de rationalisation, en vue de pallier la pénurie de main-d'oeuvre, mais, étant donné les besoins croissants, en vue d'augmenter le nombre d'unités de production, comme le confirme déjà la progression des autorisations de bâtir dans le secteur industriel.

Dans le secteur des biens d'équipement, le nombre de commandes enregistrées, en provenance de l'intérieur, a augmenté de 16 %, au cours du premier semestre de l'année, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement de la demande de machines est remarquable, en particulier de la part du secteur des biens de consommation.

C'est en premier lieu l'évolution des salaires et des prix avant la fin de l'année qui déterminera l'ampleur de l'effet exercé par la consommation privée sur le taux de croissance global de l'économie. On peut déjà noter une certaine tendance des entrepreneurs à accorder individuellement des augmentations de salaires.

Les dépenses publiques n'exerceront pas, au cours des mois prochains, une influence marquée sur l'expansion de la demande intérieure. Il y a plutôt lieu de s'attendre à ce que les dépenses internes soient inférieures aux rentrées, et que, par conséquent, l'évolution de la trésorerie exerce un effet contractif sur la liquidité de l'économie.

L'accélération du taux de croissance de la demande extérieure et l'augmentation de la propension à investir pourraient déjà provoquer des tensions au cours du quatrième trimestre, du moins dans certains secteurs. S'il se produisait un déséquilibre susceptible de provoquer une hausse générale des prix, il conviendrait de prévenir cette évolution au moyen de mesures de politique économique appropriées.

Déjà certaines mesures ont été prises ou envisagées en vue de ralentir l'expansion de la demande. La Deutsche Bundesbank a relevé le taux de l'escompte de 2,75 % à 3 % à compter du 4 septembre. D'autre part, en raison des tensions existant dans le secteur de la construction, il est question de freiner l'octroi à la construction de logements de moyens financiers publics.

Du côté de l'offre, les possibilités d'accroissement de la production intérieure sont relativement limitées, beaucoup plus d'ailleurs par le manque de main-d'oeuvre que par l'insuffisance des équipements. Dans l'avenir, il sera donc beaucoup plus important que jusqu'à présent de trouver de nouveaux moyens pour augmenter le potentiel de main-d'oeuvre et accélérer l'accroissement de la productivité. Par ailleurs, en vue d'augmenter l'élasticité de l'offre globale sur le marché intérieur, il y aurait lieu d'attacher une importance toute particulière aux importations, notamment à la poursuite du développement des achats de produits finis et de produits alimentaires.

B) B E N E L U X

Belgique

La reprise conjoncturelle qui avait commencé au printemps de 1959, s'est poursuivie au cours des récents mois. Le redressement de l'activité a cependant été assez lent, la demande interne étant restée peu active et l'industrie charbonnière exerçant une influence déprimante sur le niveau général de la production.

L'indice général de la production industrielle a dépassé de 4 % pendant le deuxième trimestre le niveau correspondant de 1958 et cette progression s'est légèrement accélérée pendant le troisième trimestre. La reprise s'est étendue à la plupart des branches, à l'exception toutefois des charbonnages. Dans ce secteur, l'application du plan d'assainissement récemment adopté et la réduction du nombre d'heures travaillées entraîneront une diminution du tonnage global extrait en 1959 d'environ 15 % par rapport à l'année précédente.

La reprise a été particulièrement marquée dans la sidérurgie ainsi que dans la chimie et certains secteurs moins importants, tels que les industries des matériaux de construction, du cuir et des chaussures. Elle s'est également confirmée dans l'ensemble de l'industrie textile et surtout dans certaines de ses branches, telles les filatures de laine et la bonneterie. La production s'est accrue dans l'industrie mécanique et électrique malgré un certain tassement de l'activité dans les branches électro-techniques et une continuation de la baisse dans les chantiers navals.

La construction a été stimulée par l'engagement de nouveaux travaux publics et par l'adoption de dispositions plus favorables en matière de primes à la construction de logements. On observe une forte progression tant des mises en chantier que du nombre de logements achevés.

Dans l'agriculture, la production de viande a accusé une nouvelle augmentation pendant la première moitié de l'année. En revanche,

depuis le début de l'été, la production laitière se ressent de la sécheresse. Celle-ci a aussi influencé défavorablement la récolte de pommes de terre et de betteraves et la production de légumes.

La situation de l'emploi s'est améliorée sous l'effet de la reprise. En effet, si au cours des mois de juillet et août, le chômage complet n'avait pratiquement pas diminué par rapport au niveau élevé atteint en 1958, la contraction du chômage partiel indique un allongement des horaires effectifs de travail.

La demande extérieure a joué un rôle essentiel dans ce relèvement du niveau de l'activité. Au premier trimestre le volume des exportations ne s'était que faiblement accru (+ 2%) mais il a progressé plus fortement au deuxième trimestre. D'une manière générale les achats ont augmenté plus vite que les exportations et les termes de l'échange étant par ailleurs stables, la balance commerciale des sept premiers mois a été moins favorable que pendant la même période de 1958. Les ventes se sont particulièrement développées vers la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et les Etats-Unis. En revanche, on constate un net recul des exportations belges vers la France, probablement lié à la modification de la parité monétaire de ce pays, cette hypothèse étant d'ailleurs confirmée par la notable progression des importations en provenance de France. La balance des opérations courantes est cependant restée excédentaire et les réserves de change sont demeurées pratiquement stables.

Depuis le début de l'année, les prix à la consommation ont accusé une légère tendance à la hausse résultant principalement du renchérissement du coût des services. A cette tendance s'est ajoutée depuis le mois de juin, outre l'augmentation saisonnière normale de certaines denrées alimentaires, une hausse accidentelle des prix des pommes de terre et des légumes. En conséquence, l'indice des prix de détail a dépassé au mois d'août le point susceptible de mettre en jeu le mécanisme de l'échelle mobile dans de nombreuses conventions collectives.

La situation financière de la Belgique demeure dominée par la forte demande de moyens de financement par les pouvoirs publics. En effet, pendant les sept premiers mois de 1959, le déficit des opéra-

tions budgétaires de l'Etat a atteint 17,6 milliards de bfrs. Ce déficit a pu être couvert, à concurrence de 12 milliards, par des ressources empruntées au marché des capitaux. Par suite de l'expansion des dépôts bancaires et en l'absence d'une augmentation des crédits au secteur privé, les banques ont accru leur portefeuille d'effets publics. Mais l'Etat ayant procédé à d'importants remboursements au Congo Belge, a dû recourir à des emprunts extérieurs à court terme pour 3 milliards environ.

Dans l'ensemble, la situation des marchés financier et monétaire est devenue un peu moins aisée et une certaine tendance à la hausse des taux d'intérêt s'y manifeste.

+ +  
+

La conjoncture belge demeurera orientée favorablement au cours des prochains mois. Il est même probable qu'une accélération de la croissance de la production interviendra, par suite de la progression plus rapide de la demande interne.

D'une part, il y a lieu de prévoir une légère expansion de la consommation privée par suite du relèvement du niveau de l'activité, mais aussi en raison de la majoration des revenus d'une fraction importante des salariés. Ces augmentations devraient, en effet, se traduire dans l'immédiat par une amélioration des revenus réels, la tendance à la hausse des prix à la consommation n'étant pas prononcée.

D'autre part, les investissements publics et la construction de logements demeureront élevés et les investissements des entreprises tendront à se développer notamment sous l'effet des mesures fiscales récemment adoptées en faveur des nouveaux investissements.

Par ailleurs, les exportations continueront à s'accroître, la conjoncture s'étant encore améliorée dans les pays qui sont les principaux clients de la Belgique. De plus, les ventes d'acier, principal produit d'exportation de la Belgique, seront stimulées par la durée prolongée de la grève de la sidérurgie aux Etats-Unis.



Outre la sidérurgie, dont les carnets de commandes tant intérieures qu'extérieures se sont considérablement gonflés au cours des derniers mois, d'autres secteurs tels que l'industrie chimique et les industries du cuir, des chaussures, du bois et des matériaux de construction connaîtront une expansion continue. Dans l'industrie mécanique et électrique, les perspectives, favorables pour l'assemblage de véhicules et la tréfilerie, sont cependant assez médiocres pour l'industrie électro-technique et nettement défavorables pour la construction navale. L'évolution des commandes de l'industrie textile permet d'entrevoir une progression de la production, sauf peut-être dans les tissages et dans l'industrie du jute.

Enfin, on peut escompter que la baisse de l'extraction de charbon sera moins accusée qu'au cours des derniers mois, non seulement sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture, mais aussi en raison des baisses de prix décidées en juillet dernier, qui devraient rendre le charbon belge plus compétitif.

Dans l'ensemble, ce seront principalement les problèmes d'équilibre interne qui retiendront l'attention au cours des mois à venir. En effet, si la progression attendue des exportations permet d'escompter une évolution satisfaisante des paiements extérieurs, des tensions peuvent se manifester sur les marchés financier et monétaire.

L'exécution du programme de relance maintiendra les dépenses publiques à un niveau élevé; l'augmentation des traitements des agents des services publics et des pensions, et sans doute des subventions aux charbonnages, entraîneront pour le budget des charges sensibles qui ne seront qu'en partie compensées par la diminution des dépenses d'allocations-chômage et par la progression des recettes fiscales. Comme par ailleurs, on peut s'attendre à une demande plus active du secteur privé qui absorbera une part croissante des moyens de financement, le placement d'emprunts publics à court et à long terme aux taux d'intérêt actuellement en vigueur sera de plus en plus difficile.

Grand Duché de Luxembourg

La reprise qui se dessinait au début de 1959 s'est confirmée au cours des récents mois et le niveau général de l'activité continue à s'élever. L'indice de la production industrielle s'est, en effet, accru, au second trimestre, de 4% par rapport à la période correspondante de 1958, alors qu'au cours du premier trimestre il avait encore diminué d'un peu plus de 2%.

La forte progression des exportations d'acier a été l'élément déterminant de ce redressement conjoncturel. Le nombre des branches en expansion demeure cependant limité. En effet, à l'exception des industries du gaz, de l'électricité, des boissons et du tabac, aucun autre secteur n'a enregistré de résultats plus favorables qu'au cours du deuxième trimestre de 1958. Dans la construction notamment, l'activité marque une baisse très prononcée, imputable principalement au recul de la demande de logements. Abstraction faite des mouvements saisonniers, les effectifs employés n'ont que peu varié, la reprise ayant affecté en premier lieu les horaires de travail.

Le regain d'activité s'est accompagné de tensions sociales dans la sidérurgie, où des revendications ont été présentées, qui comportent notamment l'instauration d'un salaire hebdomadaire minimum garanti avec incorporation de certaines primes de production. La grève envisagée par les organisations syndicales a cependant pu être évitée, le différend ayant été soumis à l'arbitrage d'un expert indépendant.

Le niveau des prix, en baisse jusqu'en avril, s'est légèrement redressé récemment, par suite du renchérissement des produits alimentaires.

Au cours des prochains mois, l'activité dans la sidérurgie demeurera orientée favorablement sous l'impulsion des exportations croissantes et connaîtra, sans doute, de nouveaux progrès. Il est à prévoir aussi que l'extraction de minerai, qui a donné récemment des signes d'amélioration, sera de nouveau en hausse vers la fin de l'année. Sous réserve du résultat de l'arbitrage actuellement en cours dans le conflit de la sidérurgie, la demande intérieure de biens de consommation ne semble pas cependant devoir marquer de progrès très sensibles d'ici le début de 1960, bien qu'elle soit stimulée par la reprise de l'activité.

### Pays-Bas

Le début du printemps de 1959 a marqué la fin de la période de reprise conjoncturelle et, depuis lors, l'économie néerlandaise est entrée dans une phase de forte expansion. Le taux de progression de la production s'est considérablement accru, atteignant pour la seule production industrielle plus de 8% au cours du premier semestre de 1959.

Si le relèvement considérable du niveau de l'activité a entamé les réserves de main-d'oeuvre au point que les conditions de plein emploi sont à peu près réunies, il n'a affecté, jusqu'à présent, ni l'équilibre financier, ni l'équilibre extérieur, les prix n'augmentant que faiblement et la balance des opérations courantes accusant toujours un important excédent.

En juin 1959, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle dépassait de plus de 5% le niveau le plus élevé atteint avant la récession. Presque toutes les branches industrielles ont participé à cette expansion, les accroissements les plus importants étant observés dans la sidérurgie, l'industrie électro-mécanique, l'industrie chimique et l'industrie des matériaux de construction, les progrès étant, par contre, plutôt faibles dans les industries textiles et alimentaires.

La construction a connu un nouvel essor pendant la première moitié de l'année: le nombre de logements en construction a fortement augmenté et, dans le domaine des travaux publics, l'activité a été plus vive en raison de l'exécution des contrats conclus en 1958 pour stimuler la conjoncture.

Dans l'agriculture, les premières estimations provisoires sur les récoltes de 1959 indiquent que certaines d'entre elles, les pommes de terre, les betteraves, le seigle et l'avoine, ont souffert de la sécheresse. Celle-ci a également affecté la production laitière, qui a été moins abondante pendant le mois de juin et le troisième trimestre, sans que la production soit toutefois tombée en dessous du niveau atteint l'an dernier à la même époque. L'évolution défavorable des prix de la viande de porc a par ailleurs pesé sur les abattages, mais un mouvement en sens opposé a pu être observé pour les abattages de bovins.

L'accroissement de la production a entraîné une augmentation de l'emploi, et le chômage s'est réduit au cours des derniers mois de 25 à 30.000 unités par rapport à l'année dernière. Le nombre des offres d'emploi non satisfaites est en constante augmentation; dans l'industrie de la construction et dans certaines branches de l'industrie textile, des pénuries de main-d'oeuvre commencent à se manifester.

Au cours du deuxième et sans doute aussi du troisième trimestre, la demande interne est devenue plus active, la consommation privée croissant à un taux légèrement plus élevé que pendant l'hiver de 1958, au cours duquel elle avait déjà marqué une certaine reprise. L'accroissement observé au cours des récents mois porte principalement sur les biens de consommation durables et dans une moindre mesure sur les produits textiles. L'évolution des importations donne également à penser que la reconstitution prudente des stocks de matières premières s'est poursuivie. Enfin, le niveau des investissements a été soutenu par les réalisations en matière de logements et de travaux publics, sinon par la reprise, encore récente, des investissements fixes des entreprises.

C'est cependant la demande extérieure qui continue à exercer le principal effet stimulant sur la production. En effet, pendant le premier semestre de 1959, le volume des exportations a augmenté de 11 % par rapport à la première moitié de 1958. Les ventes néerlandaises se sont particulièrement développées vers les pays membres de la Communauté et les Etats-Unis, dans une moindre mesure vers les autres pays européens et relativement peu vers les pays producteurs de matières premières.

Parallèlement au développement des exportations, les importations ont considérablement augmenté, l'accroissement portant essentiellement sur les matières premières, et de façon moins prononcée, sur les biens de consommation.

De ce fait, et par suite d'une légère amélioration des termes de l'échange, la balance commerciale a accusé, au cours du premier semestre de 1959, un déficit comparable à celui de la période correspondante de 1958, et la balance des opérations courantes est demeurée excédentaire. On a, par ailleurs, constaté un afflux important de capitaux privés à long terme. Malgré ces deux éléments, les réserves de change de la Banque centrale ont quelque peu diminué au cours des six premiers mois de l'année. D'une part, les autorités ont procédé au remboursement anticipé de dettes

extérieures. D'autre part, les avoirs à court terme des banques privées ont augmenté fortement pendant le premier semestre. En juillet 1959, la Banque centrale a pris de nouvelles mesures de libération des paiements extérieurs, qui sont de nature à faciliter les mouvements de capitaux privés.

En dépit de l'expansion rapide de la demande, les prix n'ont que peu varié, grâce à l'amélioration de la productivité et à la stabilité des salaires et des cours des matières premières. Toutefois, depuis le mois de juin, sous l'effet de la sécheresse, une tendance à la hausse s'est dessinée dans le domaine des prix agricoles, notamment pour les pommes de terre et certains autres légumes.

Les marchés financier et monétaire sont restés aisés, la demande de crédits bancaires du secteur privé ayant été peu active. Cependant, depuis le mois de juin, les taux d'intérêt accusent une légère tendance à la hausse. Celle-ci tient sans doute au ralentissement de la croissance des moyens monétaires consécutive à l'augmentation moins rapide des avoirs publics et privés en or et devises, et à l'importante ponction opérée par l'emprunt d'Etat lancé en juillet 1959.

La conjoncture favorable a amené une augmentation des recettes fiscales, bien que celle-ci n'ait probablement pas suffi à compenser l'accroissement des dépenses de l'Etat. La diminution de la dette flottante des municipalités s'est, par ailleurs, poursuivie grâce à des opérations de consolidation et à la réduction du déficit budgétaire des collectivités locales.

+ +  
+

La conjoncture sera influencée dans une large mesure pendant le dernier trimestre de 1959 par les importantes décisions qui viennent d'être prises par les autorités néerlandaises en matière de politique de salaires.

Les mesures gouvernementales prises en juillet ont mis fin au blocage des salaires dont le principe avait été adopté en accord avec les organisations syndicales au début de 1957. Les nouvelles directives adoptées par les autorités néerlandaises permettront de poursuivre désormais une politique plus libérale en matière de fixation des taux de salaires

et de diversifier l'évolution de ceux-ci par branche d'industrie, et même par entreprise, alors que la procédure suivie jusqu'à présent consistait à accorder des augmentations générales applicables à tous les secteurs.

En pratique, ces dispositions conduiront, d'ici fin mars 1960, à une révision des conventions collectives, pouvant comporter des majorations de salaires en fonction de l'accroissement prévisible de la productivité dans chaque branche d'industrie. L'approbation par les pouvoirs publics des conventions ainsi conclues est soumise à la condition expresse que les ajustements de salaires ne conduisent en aucun cas à une hausse des prix de vente. Cette procédure vient d'être appliquée dans la métallurgie, où la majoration des taux de salaires atteint 5 %.

Même si l'augmentation n'aura pas la même ampleur dans d'autres secteurs, il est certain qu'une nouvelle impulsion sera donnée à la consommation privée à partir de l'automne 1959. Cette perspective ne manquera pas de renforcer la tendance, dès maintenant constatée, à l'expansion des investissements des entreprises.

Comme, d'autre part, l'évolution favorable de la conjoncture européenne permet d'escompter un développement des exportations néerlandaises, l'activité augmentera encore au cours des prochains mois. La croissance du produit national brut pourrait ainsi atteindre 5 à 6 % pour l'ensemble de l'année 1959.

Toutefois, l'accroissement plus rapide de la demande interne entraînera une augmentation très sensible des importations. Aussi peut-on s'attendre à une certaine diminution de l'excédent de la balance des opérations courantes.

C) F R A N C E

Au cours du deuxième trimestre de 1959, une nette reprise de la production s'est dessinée en France. La coexistence d'une demande intérieure encore peu élevée et d'une forte demande extérieure, due à la généralisation de l'expansion dans les pays étrangers, a, en effet, permis un développement important des exportations qui a joué un rôle primordial dans la reprise.

L'accroissement des exportations a été particulièrement net vers les pays étrangers. Depuis le mois de février, ce développement a été ininterrompu, si bien que les recettes en devises ont été, au cours du premier semestre, supérieures de 12% à celles du premier semestre de 1958. En volume, le pourcentage d'augmentation par rapport à la période correspondante de l'année précédente est passé de 12% au premier trimestre à 41% au deuxième trimestre. Il est vrai qu'au deuxième trimestre de 1958, les exportations avaient été particulièrement faibles. Cependant, si l'on élimine les variations saisonnières, le progrès est indéniable.

La reprise mondiale s'est particulièrement fait sentir pour les produits bruts, notamment les fibres textiles et les produits minéraux. Les exportations de produits chimiques et de biens de consommation se développent également. Les ventes d'acier et d'automobiles constituent cependant l'essentiel de la progression des exportations. Pour les six premiers mois de l'année, ces deux groupes ont contribué respectivement pour 30% et 24% à l'augmentation de l'ensemble des exportations vers l'étranger.

La répartition géographique des exportations confirme cette part prépondérante. Ce sont, en effet, les pays acheteurs d'acier et d'automobiles qui augmentent le plus leurs importations en provenance de France. Au cours des cinq premiers mois de l'année, et par rapport à la période correspondante de 1958, les ventes françaises, calculées en dollars, se sont accrues de 68% vers les Etats-Unis et de 12% vers les pays membres de la C.E.E. . Par contre, les exportations à destination des autres pays de l'O.E.C.E. ont diminué de 11% , tandis que celles vers le reste du monde sont restées stables.

Vers les pays de la zone franc, le progrès des exportations est beaucoup moins marqué. Pour les six premiers mois de l'année, il n'est que de 3% en volume par rapport à la période correspondante de 1958. Les exportations vers l'Algérie continuent à augmenter, atteignant 56% des exportations vers la zone franc, mais celles à destination des autres pays sont en baisse.

Si l'on n'a pu encore enregistrer de reprise des investissements privés, par contre, la consommation des ménages est restée très soutenue au cours du deuxième trimestre. Sans doute, les revenus des agriculteurs étaient-ils plus faibles qu'auparavant, notamment du fait de la baisse des cours du vin, mais les profits liés à l'activité industrielle ont certainement augmenté. Quant aux salaires des ouvriers, leur augmentation au cours du second trimestre a été évaluée à 1,5% environ. Mais la reprise de l'emploi a plus contribué à l'augmentation globale des revenus des salariés que la hausse des taux horaires. D'une part, la durée hebdomadaire du travail est passée de 45,1 heures à 45,8 heures, d'autre part, les effectifs ont augmenté de 0,8% environ. Au total, la masse des salaires se serait donc accrue de près de 4% au cours du second trimestre.

L'accroissement de la consommation des ménages a donc dépendu de facteurs beaucoup plus durables qu'au premier trimestre. Au début de l'année, en effet, il avait été principalement le fait de certaines catégories de ménages, probablement des entrepreneurs individuels disposant d'une certaine trésorerie commune au ménage et à l'entreprise, et avait un certain caractère spéculatif. Ce climat avait totalement changé au cours des mois suivants. Les prix sont restés stables, la baisse des prix des produits alimentaires compensant les dernières répercussions des mesures prises à la fin de 1958 sur les prix des produits non alimentaires. L'épargne a eu tendance à se développer, comme en témoigne l'augmentation des souscriptions aux bons du Trésor sur formules et des dépôts dans les caisses d'épargne.

Cet accroissement de l'épargne, joint à l'abondance des liquidités sur le marché monétaire, provoquée par les rentrées de devises, a permis au Trésor de financer sans difficultés une impasse assez importante. Il semble, en effet, que certaines catégories de dépenses publiques, notamment les investissements, aient été accélérées au cours du premier semestre. Au total, pendant cette période, les dépenses publiques ont été supérieures de 15 % à celles du premier semestre de 1958, ce qui, même compte



tenu de la hausse des prix intervenue entre temps, représente un accroissement sensible en volume. Si ce facteur n'a pas exercé un effet aussi direct que la reprise des exportations ou l'accroissement de la consommation, il n'en a pas moins été un important élément de soutien de la conjoncture, notamment dans des secteurs assez vulnérables comme le bâtiment et les industries de biens d'équipement.

La reprise de la production industrielle au cours du second trimestre a été remarquable. De mars à juin, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle a progressé de plus de 4%. Il serait certes prématuré d'extrapoler ces résultats, et de conclure dès maintenant à un taux d'expansion analogue à celui qu'a enregistré la production industrielle de 1953 à 1958. Le taux constaté n'en permet pas moins d'affirmer l'existence d'une réelle reprise.

En effet, le point de retournement de la conjoncture semble avoir été passé pour la plupart des branches au cours des premiers mois de l'année. Dans le domaine de l'énergie, toutefois, à côté de l'expansion de la production d'électricité, de pétrole et de gaz, on note une stagnation de la production de charbon, s'accompagnant d'un accroissement sensible des stocks sur le carreau des mines, qui ont dépassé 10 millions de tonnes à la fin de juin.

La sidérurgie est une des branches où la reprise s'est fait sentir le plus rapidement et le plus fortement sous l'action tant de la demande intérieure que de la demande étrangère.

La production des industries mécaniques et électriques a, en effet, repris un rythme ascendant. Les secteurs produisant des biens d'équipement ne semblent toutefois pas encore avoir retrouvé une activité en progression - notamment la fonderie, la construction aéronautique, et la construction électrique - bien qu'un certain redressement se dessine dans la production de véhicules industriels et de tracteurs et machines agricoles. L'essentiel de la reprise de l'activité dans cette branche est, en fait, due à l'accroissement de la production d'automobiles particulières, fortement stimulée par la demande étrangère. Une certaine amélioration s'est également fait sentir dans le domaine de la construction thermique et de matériel électroménager.

La légère baisse de production, constatée au début de l'année, dans l'industrie chimique ne s'est pas poursuivie et a fait place, là aussi, à une certaine reprise de l'activité.

L'augmentation de la production dans les industries produisant des biens de consommation traditionnels (textiles, cuirs) est maintenant aussi rapide qu'en avait été la chute à la fin de l'année 1958, et elle se manifeste à l'heure actuelle dans tous les secteurs.

Même dans la construction, une certaine recrudescence de l'activité paraît s'être manifestée au printemps, en raison surtout de l'augmentation des mises en chantier. La reprise est particulièrement nette dans l'extraction et la fabrication de matériaux de construction, ainsi que dans la fabrication de briques et tuiles.

Cette expansion générale de la production industrielle s'est traduite dans le domaine de l'emploi par une sensible augmentation de la durée hebdomadaire du travail, l'accroissement des effectifs n'ayant guère été supérieur au mouvement saisonnier normal. Le nombre de travailleurs étrangers permanents introduits en France pendant les cinq premiers mois de l'année a été particulièrement faible, atteignant à peine la moitié des entrées enregistrées pendant la même période de 1958, et l'augmentation du nombre des arrivées nettes de travailleurs algériens n'a pas compensé cette tendance.

Les indicateurs sensibles du marché du travail confirment le retournement de tendance de la production. Abstraction faite des variations saisonnières, les offres d'emploi non satisfaites augmentent depuis février, tandis que les demandes d'emploi non satisfaites ne cessent de diminuer depuis mars.

Cependant, il n'existe encore aucun goulot physique pouvant freiner l'expansion de la production, les entreprises n'étant gênées ni par le manque de main-d'œuvre, ni par le manque d'approvisionnement, ni par le manque de matériel. D'autre part, une certaine partie des capacités de production reste encore inutilisée: en juin 1959, 80% des entreprises interrogées auraient pu, d'après l'enquête effectuée à cette date, produire davantage si elles avaient reçu plus de commandes. Les chefs d'entreprises envisagent avec un certain optimisme les perspectives pour les prochains mois; ils s'attendent généralement à une augmentation modérée de la production.

Les stocks de produits fabriqués chez les producteurs ont diminué au cours du second trimestre; la plupart des commerçants ont, en effet, augmenté leurs stocks pour répondre à l'accroissement de la consommation des ménages, constaté depuis le début de l'année. Les entreprises n'ont constitué cependant des stocks de matières premières qu'avec réserve.

D'une façon générale, les importations sont, en effet, restées très modérées. Leur volume a été, au premier trimestre de 1959, très inférieur à celui de 1958 (-15%) et, au second trimestre, il est encore resté à un niveau inférieur de 9% à celui du deuxième trimestre de 1958 en dépit d'une certaine reprise. Les mouvements ont essentiellement porté sur les produits bruts et les demi-produits.

Grâce à ce faible niveau des importations, et aux remarquables progrès des exportations, ainsi qu'à la forte amélioration des termes de paiement, des excédents importants ont pu être enregistrés depuis le mois de février sur le poste marchandises de la balance des paiements. Comme, d'autre part, des rentrées de devises se sont produites sur les autres postes, notamment le tourisme, et que les mouvements de capitaux privés vers la France se sont poursuivis, les réserves se sont accrues de 675 millions de dollars au premier trimestre et de 511 millions de dollars au deuxième trimestre; elles ont atteint 1.733 millions de dollars à la fin du mois de juillet.

Sans doute, le volume des importations risque-t-il de s'accroître au second semestre sous l'effet de la reconstitution des stocks de matières premières, qui ne manquera pas de se développer de façon plus marquée qu'actuellement, mais la conjoncture extérieure favorable, notamment sur le marché de l'acier, stimulera les exportations tandis que le bas niveau des taux de fret n'entraînera pas de débours en devises trop élevés.

Les prix, qui sont restés remarquablement stables pendant le deuxième trimestre, ne devraient pas marquer de tendance sensible à la hausse au cours des prochains mois. Il est vrai que la sécheresse de juin et juillet aura pour effet de raréfier l'offre de certains produits agricoles, notamment de produits laitiers et de pommes de terre. Néanmoins, ses effets seront moins sensibles en France que dans les autres pays de la Communauté. Les récoltes principales (céréales, vin) sont, en effet, abondantes. Le seul risque est une diminution des abattages de bovins à l'automne, après l'augmentation constatée ces dernières semaines.

.../...

Une des principales inconnues de l'évolution économique à l'automne réside dans l'importance des revendications des salariés et des ajustements des salaires qui pourraient en résulter. Il semble néanmoins que la stabilité des prix ne sera pas compromise en fin d'année, l'existence de capacités de production inutilisées et le climat de concurrence éventuellement activé par une nouvelle libération des échanges étant autant de facteurs limitant les risques de hausses de prix.

Dans ces conditions, l'augmentation modérée de la consommation des ménages constituera, comme au deuxième trimestre, un soutien de la conjoncture. Un autre facteur jouera également un rôle important: la reprise des investissements privés. Les entrepreneurs, encore hésitants au début de l'année, semblent, en effet, avoir progressivement modifié leurs perspectives d'investissements: en juin 1959, 36% d'entre eux avaient corrigé dans le sens d'une augmentation leurs projets d'investissements par rapport à mars 1959. Il semble donc qu'au total la production puisse à l'automne connaître un nouvel essor dans un climat de stabilité des prix et de confiance dans la monnaie.

D) I T A L I E

Tout concorde à montrer qu'au cours des derniers mois, l'amélioration de la conjoncture s'est poursuivie et même accentuée :

- le rythme de croissance de la production industrielle, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, s'est constamment accru;
- la production de biens d'équipement et de produits sidérurgiques est sortie de la stagnation qui la caractérisait encore au début de l'année;
- le relèvement appréciable du niveau de l'emploi ne s'explique qu'en partie par les fluctuations saisonnières;
- les importations de matières premières ont repris;
- les prix ont cessé de baisser;
- les recettes fiscales évoluent favorablement.

Pour le premier semestre de 1959, l'augmentation de la production industrielle par rapport à la même période de l'année précédente est de l'ordre de 8 %, donc comparable à celle enregistrée d'une année à l'autre lors des périodes de prospérité. Alors que, récemment encore, l'accroissement de la production industrielle globale tenait à la vive progression de certains secteurs (raffinage du pétrole, industrie chimique, etc.) tandis que dans d'autres branches importantes de l'industrie, l'activité demeurait médiocre. Le développement actuel de la production industrielle correspond à une activité accrue dans tous les domaines, encore que d'importantes différences subsistent dans les taux d'expansion. Au cours des derniers mois, ont repris les industries textiles et surtout celle de la laine, la production de gaz naturel, la métallurgie et les industries mécaniques.

Cette expansion de la production ne répond plus seulement, comme précédemment, au développement de la demande de biens de consommation; la reprise de l'investissement productif fixe semble maintenant amorcée. Non seulement la production de biens d'équipement tend à s'élever, mais l'exportation de machines, appareils et autres biens capitaux ne progresse plus, et l'importation de ces biens a repris - alors qu'en 1958, en raison de la faiblesse de la demande interne d'investissements, l'exportation avait fortement augmenté, et l'importation diminué.

Dans le bâtiment, l'activité, en progrès, est plus satisfaisante qu'on ne l'avait espéré au début de l'année; le montant des travaux publics continue d'autre part à s'élever.

La régression des inscriptions sur les listes de chômage est plus forte que celle enregistrée lors de la même période de 1958. Bien que les résultats des dernières enquêtes par sondage ne puissent être comparés à des données correspondantes pour 1958, il s'en dégage une nette impression d'amélioration. Il est vraisemblable que la durée moyenne du travail s'est élevée récemment, les horaires ayant augmenté dans nombre d'entreprises affectées auparavant par le ralentissement de l'expansion de la demande.

L'amélioration conjoncturelle continue à stimuler la demande de matières premières et de produits de base importés; mais la grève des marins en juin et en juillet rend difficile l'interprétation des données statistiques pour ces mois. En dehors du pétrole, dont l'importation accrue s'explique surtout par des facteurs indépendants de la conjoncture, la progression des achats de matières premières importées porte surtout sur les fibres textiles, le bois, les métaux non ferreux.

Les exportations en volume se développent cependant encore plus rapidement, notamment celles de denrées agricoles, réduites l'an dernier par la médiocrité de la récolte de 1957, et celles de textiles, d'automobiles, de produits chimiques; l'entrée en fonctionnement de l'usine de Ravenne permet à l'ENI d'exporter d'importantes quantités de caoutchouc synthétique; les exportations de produits pétroliers raffinés ont encore augmenté.

Les conditions de l'échange n'ayant que peu varié, le déficit des échanges visibles a encore diminué au premier semestre de 1959 par rapport à la même période de 1958. Si les "invisibles" n'ont pas accusé de modification très sensible, par contre, les investissements nets de l'étranger en Italie ont fortement progressé. Aussi, les réserves en or et en dollars ont-elles continué à s'élever à un rythme de l'ordre de celui constaté en 1958. Elles sont passées de 2.222 millions de dollars à la fin de 1958 à 2.617 millions de dollars au 30 juin 1959, et la

progression s'est, sans doute, poursuivie depuis, en dépit des pertes occasionnées par la grève des transports maritimes.

Par voie de conséquence, les avances de la Banque d'Italie à l'Office des Changes ont également augmenté, alimentant la liquidité déjà considérable du marché monétaire. Mais l'émission de bons du Trésor à sept ans, pour un montant de 300 milliards de lires, a exercé une ponction sur les liquidités, alors que se poursuivait l'émission de bons du Trésor ordinaires et que reprenait le crédit à court terme aux affaires industrielles et commerciales. Le montant des moyens de paiement a très fortement progressé, les dépôts à vue s'élevant plus rapidement que les dépôts à terme. On constate également un accroissement des émissions de valeurs mobilières.

L'évolution des ressources fiscales à percevoir, au titre de l'exercice courant, a été satisfaisante au cours des derniers mois de l'exercice 1958-1959, de sorte que pour ces douze mois, les résultats ont été supérieurs de 42 milliards de lires aux prévisions alors que, récemment encore, l'on craignait de ne pouvoir les atteindre, mais les dépenses engagées par l'Etat ont, de leur côté, augmenté par rapport aux prévisions initiales, si bien que le déficit atteint 161 milliards de lires contre une prévision initiale de 135 milliards et un déficit de 252 milliards pour l'exercice précédent.

Les paiements effectués, au cours de l'exercice financier 1958-59, ne dépassent que de 214 milliards de lires les recettes encaissées, mais le montant net des arriérés de paiement se serait accru de 40 milliards (estimation provisoire) en dépit d'une diminution lors des derniers mois de l'exercice. Le Trésor n'a pas connu de difficultés et ses opérations les plus importantes s'analysent en une importante émission de bons du Trésor ordinaires, qui a permis de rembourser d'autres dettes de trésorerie, notamment envers la Banque d'Italie.

Les perspectives de l'économie italienne pour les prochains mois demeurent favorables :

- quoique les résultats des récoltes ne soient pas encore exactement connus, il semble qu'ils seront de peu inférieurs à ceux, pour la plupart exceptionnels de l'année précédente, aussi les prix payés par les consommateurs urbains demeureront-ils relativement stables et le revenu agricole ne faiblira-t-il que légèrement.

.../...

- la consommation devrait poursuivre sa progression, puisque la plupart des revenus s'élèvent, notamment les salaires, en raison de la progression de l'emploi et de la durée du travail ainsi que de la majoration des taux de rémunération dans diverses industries à l'occasion du renouvellement des contrats collectifs.
- la production de biens d'équipement et de produits sidérurgiques va vraisemblablement s'élever; d'ores et déjà, les carnets de commandes de l'industrie sidérurgique se garnissent très rapidement, et la demande de biens d'équipement s'élève également.
- l'investissement public continuera à se développer; le produit du récent emprunt à moyen terme doit être affecté principalement aux travaux publics (routes, bâtiments publics, ports, aérodromes etc...) à l'amélioration foncière, aux transports et à la recherche scientifique.
- la demande étrangère, stimulée par l'amélioration conjoncturelle internationale, demeurera soutenue. Le rythme d'accroissement des réserves en or et en devises pourrait baisser quelque peu si, comme il est plausible, le développement des importations s'accélère.

+ +  
+

L'expansion devrait donc se poursuivre, au cours des prochains mois, à un rythme au moins égal à celui enregistré jusqu'à présent, les capacités de production, surtout dans le secteur de l'équipement et de la sidérurgie, permettant de faire face au relèvement de la demande. La "pause" de l'économie italienne touche à son terme et les dernières enquêtes révèlent l'optimisme croissant des chefs d'entreprise. L'effort de la politique économique pourrait donc désormais porter autant sur la solution des problèmes structurels, - c'est-à-dire sur la réalisation du plan Vanoni, et particulièrement sur le développement du Sud et la lutte contre le chômage chronique - que sur celle des problèmes conjoncturels.



III . LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION  
DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les perspectives favorables concernant l'activité générale et, dans certains pays, la pénurie de plus en plus accentuée de main-d'oeuvre, inciteront les entrepreneurs à accélérer la réalisation de leurs programmes d'équipement au cours des prochains mois. Le financement des investissements se trouvera d'ailleurs facilité par l'importance des liquidités encore disponibles et par l'amélioration des possibilités d'autofinancement: la plus complète utilisation des capacités de production, la diminution des coûts unitaires et le raffermissement des prix de vente ont, en effet, sensiblement relevé la rentabilité des entreprises.

Cette reprise des investissements constituera, au quatrième trimestre de 1959, un facteur additionnel d'expansion de la production industrielle qui, dans certains secteurs, pourrait provoquer quelques tensions à mesure que disparaîtront les réserves de croissance.

1. Perspectives générales

La production industrielle, qui, au deuxième trimestre de 1959, a dépassé de 6,4% celle du trimestre correspondant de 1958, se situerait au quatrième trimestre à un niveau de 6,5 à 7,5% au-dessus de celui des trois derniers mois de 1958.

T A B L E A U 11

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA COMMUNAUTE (1)

Indice 1953= 100

| S  | 1er trimestre |   | 2me trimestre      |   | 3me trimestre        |   | 4me trimestre                |   |
|----|---------------|---|--------------------|---|----------------------|---|------------------------------|---|
|    | In-dice       | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | In-dice            | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | In-dice              | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | In-dice                      | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) |
| 56 | 130           | 9   | 140                | 10  | 129                  | 8   | 142                          | 7   |
| 57 | 142           | 9   | 148                | 6   | 135                  | 5   | 149                          | 5   |
| 58 | 148           | 4   | 152                | 2   | 138                  | 2   | 153                          | 3   |
| 59 | 150           | 2   | 161 <sup>(2)</sup> | 6 <sup>(2)</sup>                              | (145) <sup>(3)</sup> | 5 <sup>(3)</sup>                              | (163- <sup>(3)</sup><br>165) | (6,5-7,5) <sup>(3)</sup>                      |

(1) Chiffres arrondis. Non compris construction, industries alimentaires, boissons, et tabacs.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Estimations.

Le fléchissement du taux de croissance de la production de l'industrie transformatrice des métaux, apparu au cours du premier trimestre de l'année, ne s'est pas poursuivi pendant le deuxième trimestre: par rapport à la période correspondante de 1958, la production s'est accrue de 5%, c.à.d. approximativement au même rythme que pendant les trois derniers trimestres de l'année précédente. Le taux de croissance le plus élevé a été enregistré aux Pays-Bas, où il atteint plus de 15% depuis quelques mois.

## T A B L E A U 2

PRODUCTION DE L'INDUSTRIE TRANSFORMATRICE DES METAUXDANS LA COMMUNAUTE

Indice 1953=100

|    | 1er trimestre |   | 2 <sup>e</sup> trimestre |   | 3 <sup>e</sup> trimestre |   | 4 <sup>e</sup> trimestre |   |
|----|---------------|---|--------------------------|---|--------------------------|---|--------------------------|---|
|    | Indice        | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | Indice                   | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | Indice                   | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | Indice                   | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) |
| 56 | 141           | 13  | 157                      | 14  | 157                      | 9   | 152                      | 6   |
| 57 | 152           | 8   | 164                      | 4   | 141                      | 3   | 163                      | 7   |
| 58 | 164           | 8   | 172                      | 5   | 172                      | 5   | 172                      | 4   |
| 59 | 167           | 2   | 181                      | 5   | (154) <sup>(1)</sup>     | (4) <sup>(1)</sup>                            | (179) <sup>(1)</sup>     | (5) <sup>(1)</sup>                            |

(1) Estimations

Compte tenu de l'évolution probable de l'activité dans les principales branches de l'industrie transformatrice des métaux, l'accroissement de la production globale de cette industrie, pendant les trois derniers mois de 1959, par rapport aux mois correspondants de l'année précédente, n'atteindra sans doute pas un taux aussi élevé qu'en 1956 et 1957, mais se situera un peu au-dessus de celui qui a été enregistré en 1958: la production du troisième trimestre dépasserait ainsi de 5% environ le niveau du quatrième trimestre de 1958.

2. Evolution dans certaines branches importantes de l'industriea) Industrie automobile

Le taux d'expansion de la production de voitures particulières et commerciales dans la Communauté a atteint 20% au cours du deuxième trimestre par rapport à la période correspondante de 1958, alors qu'il ne s'était élevé qu'à 9% pendant le premier trimestre.

Le parc automobile de la Communauté, qui compte déjà environ 10 millions de véhicules, continue de s'étendre dans tous les pays membres. Cette extension est la moins rapide dans les pays de la Communauté, notamment la France et l'U.E.B.L., où le rapport du nombre de véhicules à celui des habitants est le plus élevé. Les difficultés naissantes d'écoulement sur le marché intérieur, qui se traduisent notamment par le raccourcissement des délais de livraison, incitent les producteurs - surtout les producteurs français - à élargir leurs débouchés extérieurs. Ainsi, les exportations françaises ont atteint, au cours du premier semestre, 45 % de la production totale de l'industrie automobile au cours de la même période contre 40 % en 1958 et 31 % seulement en 1957.

De nouveaux modèles de voitures de tourisme seront prochainement mis en vente par les producteurs des Etats-Unis, dans le but de concurrencer les importations de voitures européennes. Mais il semble peu probable, pour des raisons psychologiques autant que pour des raisons de prix, qu'il puisse en résulter rapidement une réduction notable du taux d'accroissement des exportations européennes.

Compte tenu du niveau des commandes actuellement en carnet, la production de voitures particulières et commerciales dans la Communauté, au cours du quatrième trimestre, dépassera vraisemblablement de 15 % environ celle du quatrième trimestre de 1958.

T A B L E A U 3

## PRODUCTION DE VEHICULES AUTOMOBILES (1)

( moyennes mensuelles )

| n-<br>se | 1er trimestre                             |  | 2me trimestre |  | 3me trimestre          |  | 4me trimestre          |  |
|----------|---|--|---------------|--|------------------------|--|------------------------|--|
|          | En<br>mill.                               | Variat.<br>par rapp.<br>à l'année<br>précéd.<br>en % | En<br>mill.   | Variat.<br>par rapp.<br>à l'année<br>précéd.<br>en % | En<br>mill.            | Variat.<br>par rapp.<br>à l'année<br>précéd.<br>en % | En<br>mill.            | Variat.<br>par rapp.<br>à l'année<br>précéd.<br>en % |
|          | a) Voitures particulières et commerciales |  |               |  |                        |  |                        |  |
| 956      | 156,6                                     | + 34   | 161,2         | + 22   | 138,4                  | + 12   | 156,7                  | + 10   |
| 957      | 165,2                                     | + 5  | 178,5         | + 11   | 158,8                  | + 15   | 191,3                  | + 22   |
| 958      | 217,4                                     | + 32   | 224,0         | + 25   | 195,4                  | + 23   | 230,3                  | + 20   |
| 959      | 238,0                                     | + 9  | 268,3         | + 20   | (224,7) <sup>(2)</sup> | (+15) <sup>(2)</sup>                                 | (264,8) <sup>(2)</sup> | (+15) <sup>(2)</sup>                                 |
|          | b) Véhicules utilitaires                  |  |               |  |                        |  |                        |  |
| 956      | 31,4                                      | + 4  | 32,3          | + 9  | 28,0                   | + 4  | 34,6                   | + 8  |
| 957      | 36,4                                      | + 16   | 36,3          | + 12   | 29,9                   | + 7  | 33,7                   | - 3  |
| 958      | 36,2                                      | - 1  | 36,8          | + 1  | 32,0                   | + 7  | 37,2                   | + 10   |
| 959      | 35,4                                      | - 2  | 37,3          | + 1  | (33,3) <sup>(2)</sup>  | (+ 4) <sup>(2)</sup>                                 | (40,2) <sup>(2)</sup>  | (+8) <sup>(2)</sup>                                  |

(1) R.F.d'Allemagne, France et Italie seulement. (2) Estimations

La légère progression de l'activité des entreprises productrices de véhicules utilitaires, observée dans la Communauté au cours du deuxième trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, résulte uniquement du fort accroissement de la production en République fédérale d'Allemagne, qui n'a pas été entièrement compensé par les reculs enregistrés en Italie et en France.

En mai, des perspectives d'amélioration conjoncturelle dans le secteur des transports, tant en France qu'en Italie, la production de véhicules utilitaires, au cours du quatrième trimestre de 1959, semble devoir dépasser d'environ 8 % celle du trimestre correspondant de l'année précédente.

b) Constructions mécaniques

Au cours du premier semestre de 1959, l'activité des industries de la construction mécanique de la plupart des pays membres n'a pas encore été très fortement influencée par la reprise de la conjoncture, qui s'est surtout manifestée dans le rythme des inscriptions de commandes.

T A B L E A U 4

PRODUCTION DE L'INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS MECANIQUES (1)

Indice 1953=100

| Année                   | République fédérale d'Allemagne |   | Belgique (2) |   | Italie |   | France |   |
|-------------------------|---------------------------------|---|--------------|---|--------|---|--------|---|
|                         | Indice                          | Variation par rapp. à l'année précédente ( en % ) | Indice       | Variation par rapp. à l'année précédente ( en % ) | Indice | Variation par rapp. à l'année précédente ( en % ) | Indice | Variation par rapp. à l'année précédente ( en % ) |
| <u>1957</u>             |                                 |   |              |   |        |   |        |   |
| 1 <sup>er</sup> trim.   | 152                             | 6   | 129          | 19  | 130    | 16  | 152    | -   |
| 2 <sup>e</sup> me trim. | 153                             | 0   | 143          | - 1   | 137    | 8   | 162    | -   |
| 3 <sup>e</sup> me trim. | 153                             | 1   | 115          | - 2   | 118    | 7   | 147    | -   |
| 4 <sup>e</sup> me trim. | 160                             | 6   | 134          | - 1   | 123    | 3   | 169    | -   |
| <u>1958</u>             |                                 |   |              |   |        |   |        |   |
| 1 <sup>er</sup> trim.   | 153                             | 0   | 120          | - 7   | 128    | - 2   | 173    | 14  |
| 2 <sup>e</sup> me trim. | 154                             | 0   | 126          | - 12  | 135    | - 1   | 179    | 10  |
| 3 <sup>e</sup> me trim. | 155                             | 1   | 114          | - 1   | 121    | 3   | 151    | 3   |
| 4 <sup>e</sup> me trim. | 161                             | 1   | 129          | - 4   | 135    | 10  | 177    | 5   |
| <u>1959</u>             |                                 |   |              |   |        |   |        |   |
| 1 <sup>er</sup> trim.   | 146                             | - 4   | 112          | - 6   | 138    | 8   | -      | -   |
| 2 <sup>e</sup> me trim. | 154 <sup>(3)</sup>              | 0 <sup>(3)</sup>                                  | 119          | - 6   | 147    | 9   | -      | -   |

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport

(2) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons

(3) Estimations

La demande de machines et de matériel pour l'industrie de la construction et pour l'industrie pétrolière a été particulièrement soutenue sous l'influence de la poursuite de l'expansion dans ces deux secteurs. Au cours des prochains mois, la construction mécanique sera également favorisée par la reprise des investissements dans les autres industries. Seules les commandes en provenance des charbonnages resteront faibles.

c. Constructions navales

Au premier semestre de 1959, les tonnages en construction dans la Communauté sont retombés au niveau atteint au deuxième trimestre de l'année précédente. Le ralentissement apparu dans ce secteur se maintiendra au cours des prochains mois. Les tonnages actuellement désarmés sont, en effet, trop importants (12% de la flotte mondiale de pétroliers et 5% des cargos) pour permettre un relèvement des taux de fret susceptible d'entraîner un accroissement des tonnages en construction.

T A B L E A U 5

CONSTRUCTIONS NAVALES

(navires de mer en cours de construction)

| 1er trimestre       |   | 2me trimestre       |   | 3me trimestre                   |   | 4me trimestre                   |   |
|---------------------|---|---------------------|---|---------------------------------|---|---------------------------------|---|
| En milliers de T.B. | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | En milliers de T.B. | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | En milliers de T.B.             | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) | En milliers de T.B.             | Variat. par rapp. à l'année précédente (en %) |
| 2370                | 21  | 2601                | 21  | 2682                            | 16  | 2692                            | 20  |
| 2772                | 17  | 3048                | 17  | 2991                            | 12  | 3177                            | 18  |
| 3348                | 21  | 3440                | 13  | 3577                            | 20  | 3510                            | 11  |
| 3405                | 2   | 3436                | 0   | (3300) <sup>(1)</sup><br>(3450) | (-4 à <sup>(1)</sup><br>-8)                   | (3150 à <sup>(1)</sup><br>3350) | (-5 à <sup>(1)</sup><br>-10)                  |

) Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping"

Le fléchissement de la production observé dans la construction navale de la Communauté n'est d'ailleurs pas seulement imputable à la contraction de la demande mondiale, mais aussi à la concurrence japonaise: alors que les tonnages en construction dans les pays membres atteignent plus du tiers des tonnages en construction dans le monde, les commandes nouvelles inscrites dans les carnets d'ordres des chantiers navals de la Communauté ne représentent qu'un pourcentage beaucoup plus faible.

Il est probable que la diminution des tonnages en construction au cours du quatrième trimestre, par rapport à la période correspondante de 1958, sera de l'ordre de 5 à 10 %.

#### d Industrie du bâtiment

Au cours du deuxième trimestre de 1959, le nombre de logements terminés a dépassé de 15 % celui du trimestre correspondant de l'année précédente.

T A B L E A U 6

LOGEMENTS ACHEVES

| Année | 1er trimestre    |  | 2ème trimestre     |  | 3ème trimestre   |  | 4èm' trimestre   |  |
|-------|------------------|--|--------------------|--|------------------|--|------------------|--|
|       | En mil-<br>liers | Variat.<br>p.rap.à<br>l'année<br>précéd.<br>(en %) | En mil-<br>liers   | Variat.<br>p.rap.à<br>l'année<br>précéd.<br>(en %) | En mil-<br>liers | Variat.<br>p.rap.à<br>l'année<br>précéd.<br>(en %) | En mil-<br>liers | Variat.<br>p.rap.à<br>l'année<br>précéd.<br>(en %) |
| 1956  | 144              | 9  | 203                | 16   | 257              | 8  | 421              | 3  |
| 1957  | 182              | 26   | 222                | 9  | 265              | 3  | 408              | -3   |
| 1958  | 182              | 0  | 202                | -9   | 259              | -2   | 408              | 0  |
| 1959  | 199              | +9   | 232 <sup>(1)</sup> | 15 <sup>(1)</sup>                                  |                  |  |                  |  |

(1) provisoire

Sources: Statistiques nationales

L'accroissement a été particulièrement important dans la République fédérale d'Allemagne. La construction de logements a également été très active dans les autres pays membres; aux Pays-Bas toutefois, ce haut niveau d'activité ne s'est pas traduit par une augmentation du nombre de logements achevés, mais seulement par une augmentation du nombre de logements en construction et mis en chantier.



Etant donné le nombre important de permis de construire délivrés dans la Communauté, le nombre de logements achevés au cours du quatrième trimestre, accusera de nouveaux progrès par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cette progression devrait d'ailleurs se poursuivre au début de 1960, dans la mesure où les conditions climatiques le permettront.

T A B L E A U 7

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

| Année | 1er trimestre |   | 2ème trimestre     |   | 3ème trimestre |   | 4ème trimestre |   |
|-------|---------------|---|--------------------|---|----------------|---|----------------|---|
|       | En milliers   | Variat. p.rap. à l'année précéd. (en %) | En milliers        | Variat. p.rap. à l'année précéd. (en %) | En milliers    | Variat. p.rap. à l'année précéd. (en %) | En milliers    | Variat. p.rap. à l'année précéd. (en %) |
| 1956  | 282           | 11                                      | 328                | 2                                       | 318            | - 4                                     | 323            | - 6                                     |
| 1957  | 280           | - 1                                     | 321                | - 2                                     | 317            | 0                                       | 299            | - 7                                     |
| 1958  | 268           | - 4                                     | 331                | 3                                       | 335            | 6                                       | 320            | 7                                       |
| 1959  | 286           | 7                                       | 371 <sup>(1)</sup> | 12 <sup>(1)</sup>                       |                |   |                |   |

1) provisoire

Sources: Statistiques nationales

Cependant, la reprise des investissements dans les autres secteurs pourrait entraîner une diminution des capitaux et de la main-d'oeuvre disponibles, peut-être même une certaine pénurie. En outre, la construction de bâtiments industriels absorbera sans doute une part croissante des capacités de production de ce secteur, ce qui pourrait influencer, dans une mesure variable de pays à pays, le nombre et le coût des logements achevés. Pour l'ensemble de l'année 1959, le nombre total de logements achevés dans la Communauté sera probablement de l'ordre de 1.230.000, ce qui représente une augmentation d'environ 17% par rapport à 1958.